



Canton de Roquebrune-sur-Argens

MAIRIE
DE
CALLIAN

**Certificat d'affichage de la délibération approuvant la révision du Plan
Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de CALLIAN**

Je soussigné, François CAVALLIER, Maire de Callian, certifie que :

La délibération n°2024-09/04 du 23 septembre 2024 approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de CALLIAN a été affichée :

- Sur les panneaux d'affichage extérieurs de la mairie
- Sur le site internet de la mairie

À partir du 27 septembre 2024, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Callian, le 27 septembre 2024.

Le Maire,
François CAVALLIER

